

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 3

Artikel: Marchés et céréales
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-247789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Pou le Boc de Seleute, c'â encoé âtre tchose. Mais ai n'y é pe taint ai risquai. En aivaint donc les Risque-tot ! Ai l'airaint pou chure des aivain-tures courieuses ai raiconta an ios asfants.

Voici le temps de lai tchousse à dairi. Cobin y en é t'ê que se pouéyin bragai de l'avoï faite, et chutot, d'avoï vu lai bête ? !

Vos voites bin qu'au y' é des aifaires que tot le monde ne sairait compare, et qu'ai y' é touéjje qu'éque tchose ai dethieuveyé dain son propre pays. An piaice d'allai dethieuveyé des novés pays dains ete Mérique, you bin dains l'Afrique, que les voyaïdous venyint pyé tch'ie nos : ai y' airé aidé pou' ios, pu d'enne surprise que les ait-andré. Echpérän donc qu'au y' en veré de ces aimateurs de nové. Ai ne risquerin p'â moins iote p' : c'â dje athyé. Pou iote airdgent, s'ai l'en aint trop, ai ne serint p'embairaisseyé de lo dé-combrai : an les éderait.

Lai tchousse à dairi vâ bin eté des meyses qu'ai l'ain défendu, paramoins de ce qu'ai y' en aivai qu'en maindint taint de dozaines, qu'ai l'etôfint quasiment. Les meyses, les pedrix, les biehethiaithais, tot le monde les é vus, mais le dairi, c'â enne être quection. Ai n'a pe bayié an tu de lo couégnâtre.

L'ADJOLAT.

Petit conte en patois

I vin de iére chu le *Pays di Duemoenne* enne latte de Monsieur l'Adjolat. Ci Monsieur ai bin réjon en diain que lai gotte a nuisible en bin des dgens dain not b' Jura. I se bin de son idée. Ça aivo in grand piaigi que ses belles lattres vlan étre ié. Pou mon compte, c'est yé moyen, y veut bin in po iédie.

Coli ne peut faire que di bin.

Pou le moment, si vo velai, mes aimis, y vos raiconta enne petétoischoire de tcheusou. Ai la vrai qu'en en on bin oué, ces drie temps, que f'is in ai rire, tellement elles aitai vrai. Voici lai mi-ne : In djoé, c'était le tchatan, in tcheusou se promeneai dain lai fin ; ai n'aivaipé d'airme, colo se comprend. Mon hanne mairtehai le long din sintie. To d'in co ai voit in lievre que galoppait le long di sintie ; ai veniait droit tchuh le tcheusou. Stuci s'airate en se dien « le voici. » Chi to pensai, chi to fait, voili lai bête entre les mollets di tcheusou, pris quement dain enne pince. Le pouere hanne ne saivait de qu'ê maniere est d'ai-vai si pare pou saisi son djebie, main est parait qu'ai n'étaipe bin malin, vu que, putôt que de se pentchie ai s'aireupa. En faisain, son mouvement les mollets sont foéches de s'écartait et le lievre de se savai. Ci pouere tcheusou se reviré est peu est eryé... Potche-te-bin.

Enne atre fois y' échepére vos raiconta qu'ê chose de pu sérieux, main en aitandain : *ai-due-sin-vo*.

LE FRANÇOIS DI COINNAT.

Recréations du dimanche

Solutions aux problèmes posés dans le N° 1 du *Pays du Dimanche* :

1. CHARADE

Théâtre (Théâtre).

2. MOT CARRÉ

P E G A S E
E P E R O N
G E R A N T
A R A G N E
S O N N E T
E N T E T E

3. RÉBUS GRAPHIQUE

Six sous-officiers surveillent la cantine.

o fils I E
— —
6 veille THaNeE

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. J. Koller, instituteur à Sauley ; Very Dick à Moutier ; Victor Baume à Genève.

Solutions partielles : MM. B. Sauvin, instituteur à Vermes ; Rob. Caftot à Porrentruy ; Lucie Nia à Bassecourt ; Marie Gigon à Delémont ; Alp. Gueniat, étud. théologie au Séminaire de Luceerne ; J. Fleury, instituteur aux Bois ; Julius C., à Sauley ; M. A. Ré Usy, Rouges-Terres ; Pierre Lapaire à Fontenais.

7. RÉBUS GRAPHIQUE

p b
— —
g a 10 manches

8. MOT CARRÉ

1. Habitant du Ciel.
2. Partie des 24 heures du jour.
3. Lieu où le lièvre se retire.
4. 2^{me} personne du pluriel de l'indicatif d'un verbe.

Mot en losange

Dans le mot en losange comme dans le mot Carré, on doit former un losange avec des lettres de manière qu'en les lisant horizontalement et verticalement on retrouve les mêmes mots. Exemples :

C		A
S E C		I D A
C E S A R		A D A G E
C A P		A G E
R		E

9. MOT EN LOSANGE

Remplacer les X par des lettres de manière à obtenir les termes dont voici les définitions :

- | | |
|-----------|---------------------------|
| X X X | Une lettre de l'alphabet. |
| X X X X X | Un assaissonnement. |
| X X X | Un oiseau. |
| X | Où l'on se repose. |
| X | Une consonne. |

10. CHARADE

Mon premier est un vêtement,
Mon deuxième est un meuble nécessaire.
Mon troisième, ce qui valait mieux pour le peuple hébreux que les oignons d'Egypte.
Mon entier, un homme qui fait plus de bruit que de bien.

Marchés et céréales

Dans une adjudication qui a eu lieu dernièrement à Belfort pour l'approvisionnement de la place, on a côte les prix moyens suivants aux cents kilos : avoine 18 fr. 60 ; foin, 6 fr. 25 ; paille 6 fr. 70.

Bons mots.

Au cercle :

- Eh bien ! qu'a dit ton oncle quand tu lui as demandé de l'argent ?
— Mon cher, il a fait un bond !...
— Un bon de combien ?

A la correctionnelle :
Le président. — Quel est votre état habituel ?

Le prévenu. — L'état d'ébriété, mon président.

Publications officielles

Importation du bétail. — L'introduction du bétail à pieds fourchus provenant d'Italie est interdite sur tout le territoire suisse à cause de la fièvre aphiteuse qui sévit dans cette contrée.

DEMANDES

La commune de Bonfol demande un taupier : s'inscrire jusqu'au 15 janvier.

Inspection des taureaux. — Les experts chargés de recevoir les taureaux aptes à la reproduction mais non primés, dans le district de Delémont, feront leur visite le *mardi 11 janvier* à Delémont à 10 heures du matin ; à Bassecourt à 3 heures après midi.

Convocations d'assemblées

Buix. — Assemblée communale le 9 janvier au lieu et heure d'usage pour voter le budget, approuver le règlement des pompiers.

Charmoille. — Le 9 à 1 heure, pour se prononcer sur l'utilité d'une halte du chemin de fer Porrentruy-Bonfol à proximité de Miécourt et éventuellement voter une prise d'actions etc.

Miécourt. — Le 16 à midi, pour voter le budget, s'occuper de la réfection de la route Alle-Miécourt, décider si la commune votera une prise d'actions au régional Porrentruy-Bonfol, etc.

Immédiatement après *réunion des propriétaires fonciers*.

Courtemâche. — Le 9 à 2 h, pour entendre le 2^{me} rapport de la commission de vérification des comptes, arrêter le budget, etc.

Courchavon. — Le mardi 11, à 5 heures du soir, pour le budget et nommer le garde-champêtre.

Vermes. — Assemblée de la commune mixte, le 16 à midi pour entendre le budget, etc.

Porrentruy. — Le 9 à 10 1/2 heures à la halle de gymnastique pour réviser le règlement, voter un crédit de 30,000 fr. et s'occuper de la construction d'un réseau d'égouts.

Petite poste

Merci à divers qui nous adressent des bons mots et des charades. Tout en nous réservant, sans offusquer nos aimables collaborateurs, la faculté de faire une petite sélection dans les envois joyeux, nous leur recommandons la partie récréative du *Pays du dimanche*.

M. Alp. G. Lucerne. Merci de votre obligeance. Nous utiliserons avec plaisir quelques uns de vos problèmes et nous nous recommandons à votre obligeance pour d'autres.

M. F. les Bois. — La chanson des *Aidjolats* en patois a été publiée en entier dans l'annuaire que le *Pays* a offert comme prime à ses abonnés l'année dernière. Nous ne voyons par conséquent pas l'utilité qu'il y aurait de publier du nouveau cette chanson dans le *Pays du Dimanche*.



Je voudrais aller tirer le gâteau des Rois avec l'ami Gaspard. Mais où est-il ?